

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 13.

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont

annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 15 Février 1881

ACTES OFFICIELS

Le Prince a nommé dans l'Ordre de Saint-Charles :

**Grand' Croix :** S. Exc. M. Jean Bratiano, Président du Conseil des Ministres de Roumanie;

S. Exc. M. Basile Boerescu, Ministre des Affaires Etrangères de Roumanie.

**Grands Officiers :** M. Théodore Yacarescu, Maréchal de la Cour de S. A. R. le Prince de Roumanie;

M. Michel Nitilenco, Ministre Résident de S. A. R. le Prince de Roumanie près les Cours de Bruxelles et de La Haye.

**Officier :** M. le Colonel Jean Greciano, Aide de Camp de S. A. R. le Prince de Roumanie;

**Chevalier :** M. le Major Nicolas Yladoiano, Aide de Camp de S. A. R. le Prince de Roumanie.

Par Ordonnance Souveraine, M. le Marquis de l'Aubespine-Sully, Chargé d'Affaires de Son Altesse Sérénissime près le Gouvernement Roumain, a été nommé Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles.

Jeudi 17 février, à 7 heures et demie du soir, il y aura, au Palais de S. A. S. le Prince, réception de MM. les Membres du Corps Consulaire, des Fonctionnaires et Officiers, ainsi que des Hommes et Dames présentés.

Cet avis servira d'invitation.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héritaire et S. A. S. le Prince Louis, son Fils, sont arrivés vendredi dernier, 14 février, à 3 heures, et ont été reçus à la gare par

S. Exc. le Gouverneur Général et M. le Lt-Colonel de Castro, Aide de Camp du Prince; Leurs Altesses Sérénissimes, qu'accompagnaient M. de Lamotte, Secrétaire de Mgr le Prince Albert, et M. le Baron von der Decken, Gouverneur de Mgr le Prince Louis, se sont rendues immédiatement au Palais, où les attendaient le Prince Charles III, Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, ainsi que Mgr l'Evêque et les personnes de la Maison Princièrè.

A la gare et sur le parcours du chemin de fer au Palais, stationnait une population empressée et sympathique. Chacun tenait à voir le jeune Prince; on admirait sa taille élevée, sa bonne mine et l'exquise distinction de ses manières.

Le Prince Louis, en effet, quoique n'ayant pas encore onze ans, ne semble plus un enfant: sa physionomie révèle les qualités aimables et les facultés précoces qui le caractérisent et qui sont déjà connues de tous.

Les Monégasques, on peut le dire, étaient heureux: ils avaient, réunis, tous trois sous les yeux, leurs Princes bien-aimés. Aussi, quelle joyeuse manifestation! A la Porte-Neuve, les écoles de filles attendaient les Princes au passage, les écoles de garçons stationnaient sur la place du Palais; les fleurs, la musique et les chants ont accompagné Leurs Altesses Sérénissimes jusqu'à l'escalier d'honneur. Dans la cour, les enfants de la maîtrise ont exécuté un chœur, musique de Spontini, *Fernand Cortez*, et *Chantons Victoire*, d'Hændel. La ville et la Condamine étaient pavoisés comme à la Saint-Charles.

Le soir, malgré un furieux vent du Nord, la Société Philharmonique a donné, sous les fenêtres du Palais, une sérénade au cours de laquelle une société orphéonique, composée de jeunes gens de Monaco, a fait entendre la cantate dédiée au Prince Louis, qui a été fort applaudie par la foule présente. Cette cantate, dont la musique pleine de coloris et de mouvement, est l'œuvre d'un jeune compositeur, M. Joseph Testa, et les paroles de M. Faivre, artiste peintre, a produit un imposant effet dans les rues de la ville.

À cause du mauvais temps, la fête s'est terminée beaucoup plus tôt que ne l'auraient voulu les exécutants et les assistants, et la retraite aux flambeaux, après avoir fait le tour de Monaco, a dû se séparer sur la place du Palais.

Les Princes ont plusieurs fois paru au balcon de la Galerie des Glaces; chaque fois, ils étaient accueillis par les acclamations et les cris répétés de Vive Charles III! Vive le Prince Albert! Vive le Prince Louis!

Cette fête de famille, toute spontanée et dégagée de cérémonial officiel, laissera un doux souvenir dans le cœur des Princes. Le jeune Prince Louis aura appris ainsi, que les Monégasques, sujets fidèles et dévoués, savent apprécier et reconnaître les services rendus, aimer et respecter leurs Souverains, dont la dynastie, depuis dix siècles, règle et protège les destinées de la Principauté! Il a de nobles exemples sous les yeux, il saura les suivre; qu'il soit le bienvenu parmi nous!

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs les œuvres de bienfaisance, et c'est avec confiance que nous leur signalons la loterie, autorisée par le Gouvernement, au profit de l'Orphelinat de Monaco.

Cette loterie, qui sera tirée dans la première quinzaine du mois prochain, comprendra 400 séries de 20 billets chacune, à 50 centimes le billet. Un lot est attribué à chaque série.

Nous n'insisterons pas sur le but philanthropique de l'œuvre à laquelle le regretté M. de Villemessant a donné, grâce à son charitable et puissant concours, une si grande impulsion; de nombreux étrangers fixés dans la Principauté ont suivi l'exemple de l'ancien directeur du *Figaro* et encouragent avec un louable empressement M<sup>lle</sup> du Bourget dans son entreprise charitable et chrétienne.

Mais le nombre des orphelines recueillies augmente chaque année; de là des besoins nouveaux, urgents, auxquels fera face avec un plein succès, nous n'en doutons pas, le résultat de la loterie.

Les offrandes et les demandes de billets doivent être adressées à M<sup>lle</sup> du Bourget, directrice de l'Orphelinat, rue de Lorraine, à Monaco.

Le Tribunal Supérieur, dans son audience du 10 de ce mois, a condamné pour vols :

1° Louis Lattore, né à Bagnasco, province d'Alexandrie (Italie), à trois ans d'emprisonnement;

2° Charles Ronco, né à Sarteno, province de Turin (Italie), à deux ans d'emprisonnement;

3° Joseph Giglio, né à Chiaverano, province de Turin (Italie), à un an d'emprisonnement.

Dans l'audience du même jour, Antoine Matrat, né à Saint-Léger-sur-Dheune (Saône-et-Loire), a été condamné à un mois d'emprisonnement pour mendicité.

M. Lenormand, architecte du gouvernement, a

offert, au musée de Monaco, diverses pièces de monnaies trouvées dans les travaux dont il a la direction, et parmi lesquelles sont :

Un écu d'or de Louis XIII, portant d'un côté l'écusson royal de France, avec la légende : LVDOVICVS. XIII. FRAN. ET. NA. REX. 1615; de l'autre, une croix tortillée et fleurdéliée, portant au centre le différent A, avec la légende : CHRISTVS. REG. NAT. VINCIT. ET. IMPERAT.

Un demi-louis d'argent : huit couronnés en croix, cantonnés de fleurs de lis, avec un A au milieu, LVDO XIII... R/. Ecusson royal, SIT. NOMEN. DOMINI. BENEDICTVM.

Un liard de France du même règne (1656), buste juvénile couronné, et un denier : tête à longs cheveux, à droite, CHARLES. II. DV. D. M. R/. Deux fleurs de lis, A (v retourné). DENIER. TOVRNOIS. 1651.

M. Sprega a également fait don au musée de Monaco :

1° de quatre vases étrusques en poterie noire, très remarquables par la pureté de leur forme et leur parfaite conservation. Ces vases proviennent d'une sépulture de la villa Pamphili, à Rome. Ce sont :

Un petit vase à une anse (*cyathum*), de 7 centimètres de haut ; un élégant hanap à deux anses et à pied (*cantharus*), de 7 centimètres de haut et 11 de diamètre ; un vase à conserver les liquides (*urna*) également à deux anses, de 12 centimètres de haut, dont la panse est ornée de cercles concentriques striés à l'ébauchoir ; enfin un petit vase à parfums (*unguentarium* ou *urnula*) à une seule anse, de 9 centimètres de haut, à la panse rayée verticalement et au col étroit.

2° Trois lampes funéraires en terre cuite (*lucernæ*), dont l'une a la queue en forme de croissant, en l'honneur de Diane ; une autre à deux trous de mèche, et la troisième porte en relief une figure de cavalier nu, galopant à droite, le haut du corps de face, d'un travail barbare.

3° Deux fragments d'enduit peints à fresque.

4° Un *as* coulé (*aes grave*), type de la monnaie romaine en bronze, à l'effigie de Janus Bifrons, avec une proue de navire surmonté d'un 4, au revers.

La seconde représentation d'*Il Barbiere* n'a modifié en rien le jugement que nous avons porté sur l'interprétation de cet opéra ; nous n'y reviendrons donc que pour féliciter M. Roméo Accursi et son orchestre de l'habileté dont ils ont fait preuve pour arriver à une si bonne exécution de la partition de Rossini.

La représentation de *Lucia di Lammermoor* donnée samedi dernier nous permet de reprendre, à l'égard de la troupe lyrique qui accompagne M<sup>me</sup> Patti, la série, un moment interrompue, de nos éloges habituels. Nous l'affirmons, sur aucune scène de l'Europe, on ne peut avoir plus belle interprétation de l'opéra de Donizetti. Tous les artistes sans exception, les chœurs même, ont été parfaits. Jamais la diva ne s'est montrée plus habile cantatrice, plus comédienne que dans le dramatique rôle de *Lucia*. M. Nicolini a secondé, d'une façon digne des plus grands éloges, M<sup>me</sup> Patti ; il a joué et chanté avec un réel talent le rôle d'*Edgardo*. M. Berardi, *Henry Asthon*, a été très applaudi ; M. Piazza s'est convenablement acquitté du rôle d'*Arturo*.

A partir de l'entrée en scène de *Lucia*, au 1<sup>er</sup> acte, les acclamations enthousiastes des auditeurs ont accompagné chaque morceau chanté par M<sup>me</sup> Patti. Depuis la cavatine *Regnava nel silenzio* jusqu'à la

scène de la folie (3<sup>e</sup> acte), qu'elle a rendue avec une maîtrise dont la plume est impuissante à donner une idée, les applaudissements et les rappels du public n'ont pas discontinué. Quatre fois, après cette scène, le rideau s'est levé, et quatre fois M<sup>me</sup> Patti dut recevoir les bravos de la foule et les fleurs dont on l'accablait. La salle était magnifique à voir.

Nous regretterons seulement qu'on ait cru devoir, entre autres coupures, supprimer le duo du défi, entre le ténor et le baryton : *Qui del padre ancora spira*. Outre que ce duo est indispensable à l'intelligence du drame, il est remarquable au point de vue musical. On nous assure que cette suppression est de mode sur les scènes italiennes, où l'action est complètement sacrifiée au chant ; nous ne l'en déplorons pas moins.

Signalons également la richesse de la mise en scène, dirigée par M. Tagliafico. L'administration n'a rien négligé pour faire grand ; la magnificence des costumes — on sait que les faits se passent à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, en Ecosse — et la beauté des décors ont été fort admirés. Il y a surtout, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> actes, le décor de la grande salle du château d'Henry Asthon, qui est d'une vérité saisissante dans tous ses détails.

L'orchestre, nous n'avons pas besoin de le dire, a interprété avec un sentiment exquis la délicieuse et expressive musique de Donizetti. Cela n'étonnera personne, quand on saura que l'illustre maestro était l'oncle de M. Accursi, notre chef d'orchestre qui a vécu avec Donizetti et fut l'élève de Rossini. Il ne pouvait être à meilleure école pour comprendre et traduire la musique italienne.

Rappelons, pour finir, que *Lucie de Lammermoor* a été jouée pour la première fois à Paris, le 10 août 1839, au théâtre de la Renaissance. Cet opéra fut repris ensuite le 20 février 1846, à l'Académie Royale de Musique, à Paris. Duprez créa le rôle d'Edgard Radenswood et Barroilhet celui d'Asthon.

Ce soir, seconde représentation de *Lucia*.

Samedi *Don Pasquale*, opéra-bouffe en trois actes, de Donizetti. M<sup>me</sup> Adelina Patti, *Norina* ; M. Nicolini, *Ernesto* ; M. Berardi, *il Dottore* ; M. Ciampi, *Don Pasquale* ; M. Sotto, *il Notaro*.

## TIR AUX PIGEONS

CONCOURS HEBDOMADAIRES  
(Deuxième série)

Tous les vendredis, à 2 heures

CONCOURS HEBDOMADAIRES

Tous les lundis, à 2 heures

POULES A VOLONTÉ

Vendredi 11 Février 1881.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 25 mètres 1/2.

Gagnée par M. le baron de Saint-Trivier (5 sur 5).

PRIX W. CALL. — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 3 pigeons à 25 mètres 1/2.

1<sup>er</sup>, M. le comte de Lambertye, (16 sur 16).

2<sup>e</sup>, M. le capitaine Shelley, (15 sur 16).

21 tireurs.

Lundi 14 Février. — POULES A VOLONTÉ.

Vendredi 18 Février 1881.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 26 mètres.

PRIX A. PATTON, handicap. — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 3 pigeons.

Lundi 21 Février. — POULES A VOLONTÉ.

## CHRONIQUE DU LITTORAL

**Nice.** — Les régates internationales de Nice auront lieu, ainsi que nous l'avons annoncé, les mercredi, jeudi et vendredi, 23, 24 et 25 mars prochain, sous le patronage du Cercle de la Méditerranée et avec le concours du Yacht-Club de France. Quatre-vingt mille francs seront affectés aux prix de 33 courses.

Mercredi 23 mars. La voile. — *Grand prix de Nice* : 26,000 francs ; yachts de vingt tonneaux et au-dessus ; quatre prix : 17,000, 5,000 et 2,000. — *Prix du Yacht-Club* : 8,000 francs, en quatre prix, pour yachts de cinq à vingt tonneaux. — *Prix de la baie des Anges*, yachts classés d'après la longueur : 7,600 francs pour quatre classes, et trois prix pour chacune. — 800 francs, pour trois prix aux yachts attachés aux ports du littoral, de Menton à Saint-Raphaël. — 700 francs, pour canots montés par un seul amateur. — 975 francs, pour quatre classes de chaloupes de guerre et embarcations de plaisance ou de pêche.

Jeudi 24 mars. La vapeur. — *Prix de Monte Carlo* : 9,000 francs, en quatre prix ; *prix de Monaco* : steam-yachts au-dessus de trente tonneaux, 5,500 francs, en trois prix.

La voile : 5,500 francs pour trois prix aux yachts de tout tonnage au-dessus de cinq tonneaux. *Régates miniature* : prix en argent et médailles vermeil, argent et bronze.

Vendredi 25 mars. L'aviron. — 5,200 francs, en trois prix, pour yoles à quatre rameurs ; 2,500 francs pour yoles à deux rameurs ; 800 francs pour yoles à un rameur. Marine de guerre : 900 francs pour baleinières ou canots étrangers ; 2,975 francs pour baleinières, chaloupes, canots de la marine française.

## LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

La bronchite fait rage auprès des notabilités parisiennes et exerce des ravages aussi favorables à la Faculté de Médecine qu'à la Compagnie des Pompes Funèbres. En une même semaine, elle a emporté la duchesse douairière de Doudeauville, M<sup>me</sup> Rousse, la mère du célèbre avocat-académicien, le marquis de Béthizy et la princesse de la Moskowa.

Fille du marquis de la Brousse de Verteillac, la duchesse de Doudeauville avait épousé, en secondes noces, le vicomte Sosthènes de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville, veuf alors de M<sup>me</sup> de Montmorency-Laval, le mémorable surintendant des Beaux-Arts du roi Charles X, qui a légué aux boîtes des bouquinistes des quais une foule d'ouvrages — le vicomte en était très prodigue envers ses amis — et, à la postérité, une collection de mots véritablement épique. Ainsi, c'est lui qui répondait, un jour, au duc d'Angoulême, disant en riant :

— Sosthènes ! c'est un très beau nom et ça rime avec Démosthènes !...

— Monseigneur, je ne peux pas me flatter d'avoir le génie de ce grand homme ; mais, à coup sûr, il n'était pas plus dévoué que moi à ses princes légitimes.

Excellent homme, d'ailleurs, d'une charité inépuisable, et dont ceux qui l'ont approché gardent le meilleur souvenir.

De ses deux unions, la duchesse n'avait pas eu d'enfants, et la majorité de sa fortune revient à la famille de Verteillac. C'était une femme de grand ton et de grand cœur, et, jusqu'à ces dernières semaines, elle a présidé, rue de Varennes, un des salons les plus agréables, les plus appréciés du faubourg Saint-Germain.

Les regrets qui accompagnent sa fin ne suivront pas celle de la princesse de la Moskowa, qui avait élevé l'avarice et la sécheresse de cœur à la hauteur d'une institution, et lassé autour d'elle les sympathies les moins exigeantes. Fille du célèbre Jacques Laffitte, elle avait marié sa fille unique au duc de Persigny, et c'est à celle-ci que revient la colossale fortune dont elle était titulaire.

VARIÉTÉS

Le Lawn Tennis

Le marquis de Béthizy, un des hommes les plus décorés de France, avait été chambellan honoraire de l'impératrice. Très occupé de bonnes œuvres, très mondain, d'une affabilité rare, sa mort est une perte réelle pour les pauvres et les salons de Paris.

Si des morts nous passons aux vivants, nous avons à enregistrer, cette semaine, la conversion au catholicisme de M<sup>me</sup> Marie Heilbronn, née israélite, et qui a épousé dernièrement le vicomte de la Panouse. La charmante ex-cantatrice de l'Opéra n'a pas voulu qu'il y eût deux cultes au foyer conjugal. Elle s'est rappelé que le nom qu'elle porte à présent a figuré avec honneur aux croisades.

Les la Panouse sont une maison d'ancienne chevalerie, originaire du Rouergue. Ils prirent le nom de la ville de la Panouse au diocèse de Rhodéz et sont connus depuis Motet de la Panouse, qui prit part à la croisade de 1248. Cette vieille famille historique a donné un sénéchal du Rouergue, un sénéchal de Carcassonne, deux évêques de Mende et nombre d'officiers distingués.

Le mariage de M<sup>me</sup> Heilbronn ajoute un nom à la liste déjà longue des cantatrices passées grandes dames. Dans cette nomenclature, je citerai : la Catalani, devenue baronne de Valabrègue ; la Sontag, devenue comtesse Rossi ; la Lucca, baronne de Rhaden ; l'Alboni, comtesse Pepoli ; la Patti, marquise de Caux ; la Cruvelli, vicomtesse Vigier, etc., etc.

Le carnaval témoigne de son existence par quelques bals costumés dans des maisons particulières. M<sup>me</sup> Edmond Adam a lancé des invitations pour une fête villageoise qui promet de faire sensation.

D'autre part, la haute société parisienne est vivement affectée du départ du marquis et de la marquise de Molins de l'ambassade d'Espagne. Par leur bonne grâce, leur élégance, le luxe de leur hospitalité, le marquis et la marquise avaient conquis une grande place sur les bords de la Seine. On assure que, partageant la sympathie qu'ils inspirent à Paris, ils vont se fixer dans un hôtel voisin de l'Arc de Triomphe, et y continueront leurs réceptions si appréciées et si choisies.

Dans le monde des clubs, on s'occupe beaucoup d'une décision du parquet, qui refuserait de poursuivre M. de Montclin pour l'agression dont il s'est rendu coupable envers M. Arthur Meyer, directeur du *Gaulois*, au Théâtre des Variétés, et que je vous ai racontée en son temps. Le juge d'instruction estimerait qu'il n'y a là qu'une plaisanterie, d'un goût contestable d'ailleurs, mais nullement une voie de fait.

L'Opéra-Comique vient de donner avec un très vif succès les *Contes d'Hofmann*, la partition qu'Offenbach venait à peine de terminer lorsqu'il est mort. L'interprétation est excellente et a valu une véritable ovation à M<sup>me</sup> Isaac d'abord, puis à MM. Talazac et Grivot. Toute la soirée n'a été qu'une apothéose d'outrage pour le compositeur d'*Orphée aux Enfers*, de la *Grande-Duchesse* et de tant d'œuvres charmantes gravées dans la mémoire de tous.

Le turf a fait sa réouverture à Auteuil. Je ne connais guère d'hippodrome plus gai, plus charmant, plus pittoresque que celui d'Auteuil. Le paysage, l'aspect des tribunes, le monde qui s'y presse, tout contribue à charmer les regards et à faire de ses réunions une attraction *di primo cartello*. Malheureusement, le temps n'a pas favorisé cette reprise des courses, et ce n'a été qu'un faux départ. Vienne un rayon de soleil, et la fête sera complète. Les Champs-Élysées et le bois seront de nouveau encombrés d'équipages ; les modes nouvelles feront leur apparition, et Paris jouira d'un de ses plaisirs favoris du dimanche.

En attendant, il court au bal de l'Opéra, où l'orchestre de Gung'l, le *maestro* Hongrois, fait merveille ; il s'empresse aux diverses expositions artistiques que les cercles ouvrent de tous côtés, et il sollicite des invitations aux bals qu'annonce l'Elysée. Avoir pour amphitryon l'Etat est une ambition qui n'est pas près de disparaître du cœur des Parisiens !...

BACHAUMONT.

Nos lecteurs trouveront, sans doute, intéressants les détails qui suivent, sur le *lawn tennis*, ce jeu d'origine anglaise, récemment importé, par les frères Dennetier, en France, où il a tant de succès :

Le *lawn tennis* n'est autre que le jeu de paume ra-juni et sous une forme beaucoup plus séduisante que celle qui a tant passionné les seigneurs de l'ancien régime. C'est la longue paume absorbant la courte paume et lui prenant tous ses avantages et aucun de ses défauts. Plus de salle, ni de lutteurs enfermés, mais le grand air et une cour marquée à la craie. A la place de l'intérieur noirci, un vaste horizon et le ciel bleu, et, à la place du parquet en dalles, le velours d'un gazon. Le jeu aussi s'est modifié. Les *dedans* ont été remplacés par l'obligation de ne pas renvoyer la balle en dehors des limites laissées à l'adversaire, ce qui est beaucoup plus difficile qu'on ne le croit. Il faut une grande adresse pour circonscrire ses renvois dans l'espace voulu, et l'art d'expédier la balle dans un endroit où l'autre joueur puisse difficilement se placer, est aussi malaisé que celui qui consiste à la mettre dans la *grille* des anciennesses. Le *trou*, qui comptait quinze de volée ou de premier bond, n'était pas plus difficile que l'envoi d'une balle dans l'extrémité droite, quand le joueur est forcé derrière le filet à gauche. La prestesse des jambes, l'activité du joueur et l'imitation tour de poignet, sont tout aussi nécessaires qu'au temps où de Thou faisait sa partie avec Cinq-Mars.

Comme la paume, le *lawn tennis* exige un filet haut de quatre pieds environs, qui partage le jeu en deux espaces égaux et rectangulaires. Ce filet est tendu entre deux poteaux solidement amarrés. De chaque côté du filet est tracé, à la craie, un long carré, et c'est dans cet espace que le joueur doit se tenir. Les services se font comme dans la courte paume et à la main et non avec un tamis. Les balles qui vont hors de portée sont ramassées par les serviteurs, comme celles allant entre les piliers autrefois.

Dans un match, le paumier qui compte les points s'assied en dehors et dans l'axe du filet. Il ne crie pas à chaque coup et à haute voix l'état de la partie, les règles du *lawn tennis* étant moins compliquées que celles du jeu de paume. Il y en a une cependant qui a donné bien du fil à retordre aux joueurs anglais cette année. C'est celle qui permet de prendre à la volée une balle avant qu'elle n'ait franchi le filet. Cette règle est un non-sens, mais elle a été cependant confirmée par le Wimbledon Club, juge en dernier ressort de toutes les contestations qui peuvent s'élever sur le *lawn tennis*.

Mais ce n'est pas en tant que jeu de club que cette innovation est importante. C'est surtout comme jeu de famille et comme divertissement de villégiature qu'il a du succès. Depuis qu'on l'a introduit dans les châteaux, villas et maisons de campagne, le *lawn tennis* est devenu une fureur et un prétexte pour toutes sortes de joyeuses et amusantes réunions, comme en Angleterre. Il y a maintenant des centaines de clubs et des concours sans nombre de *lawn tennis* de l'autre côté de la Manche.

Les dames surtout sont adroites au *lawn tennis* et y paraissent à leur avantage.

La meilleure manière de le jouer est en *double sets*, c'est-à-dire où les deux cavaliers choisissent pour partenaires deux dames.

L'après-midi et le soir, à la campagne, rien n'est plus divertissant ni plus distingué que ce jeu. Les jeunes filles et les châtelaines ont l'air des suivantes de la blanche Nausicaa, chantée dans l'*Odyssée*, qui lançaient en se jouant une balle légère.

Il est curieux de voir revenir à la mode ce vieux passe-temps national, si goûté par la noblesse française de François I<sup>er</sup>, de Henri IV, disant au valet de paume, porteur de l'argent qu'il avait gagné :

— Ventre-saint-gris ! Je ne perdrai rien de celui-ci, car il ne passera pas par les mains de mes tré-soriers !

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, Notaire et Défenseur.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat reçu par M<sup>e</sup> Louis-Victor Valentin, notaire à Monaco, le vingt-quatre janvier dernier,

Monsieur Arthur-Hippolyte Persin, négociant, demeurant à Paris, rue d'Uzès, numéro 8,

Et madame Claire-Marie-Léonie Persin, épouse de monsieur Paul-Ernest d'Etcheverry, négociant, avec qui elle demeure à Paris, rue du Mont-Thabor, numéro 85,

Ont vendu, moyennant le prix principal de huit mille francs,

A messieurs Antoine-Paul Vial et Jean-Baptiste Vial, tous deux entrepreneurs de travaux, demeurant à Nice, avenue Beaulieu, numéro 33,

Ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M<sup>e</sup> Valentin, notaire susnommé,

Un terrain à bâtir, situé à Monaco, avenue de la Gare, d'une superficie d'environ cent vingt-huit mètres, limité : au nord et au levant, par la propriété de monsieur des Essarts et par l'axe des murs de clôture et l'axe du mur ouest de la villa Nancy ; au couchant, par un terrain acquis de monsieur Maurice Deloye par messieurs Vial, et, au midi, à l'avenue de la Gare.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté aujourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble qui vient d'être désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tout droit sur cet immeuble.

Monaco, le douze février mil huit cent quatre-vingt-un.

Signé : L. VALENTIN, défenseur.

AVIS

Les créanciers de la faillite Dagnino sont invités à se présenter, le vingt-trois février courant, jour de mercredi, à dix heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, pour délibérer sur la formation du concordat.

Monaco, le quinze février mil huit cent quatre-vingt-un.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 7 au 13 Février 1881

GOLFE JUAN.	b. St-Pierre, fr., c. Giraud,	sable.
ID.	b. l'Eclairer, id., c. Jovenceau,	id.
ID.	b. Virginie, id., c. Isoard,	id.
ID.	b. Thérésine, id., c. Bluat,	id.
ID.	b. l'Ange-Gardien, id., c. Musso,	id.
ID.	b. Antoinette-Victoire, id., c. Fornero,	id.
ID.	b. Divine-Providence, id., c. Pons,	id.
ID.	b. le Charles, id., c. Allègre,	id.
ID.	b. la Fortune, id., c. Moute,	id.
MENTON.	b. Vierge-des-Anges, id., c. Cosso,	vin.
ID.	b.-g. l'Eulalie, id., c. Rey,	id.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Février.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h.	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h.									
	6	752.3	751.5	752.2	752.6	753.4	9.6	10.7	10.4	9.7				9.7	78	O S O faible	mat. pluie, s. beau		
7	59.1	59.5	61.4	62.2	63.2	9.2	11.4	12.2	9.4	9.4	43	S S O	très beau						
8	60.1	56.1	55.2	54.6	54.2	9.3	10.6	12.2	11.8	11.8	52	S O	id.						
9	54.1	51.7	53.2	54.5	55.5	11.3	14.2	15.2	11.7	11.7	47	N O fort soir	beau						
10	54.9	55.6	54.2	52.8	51.8	11.4	12.8	13.4	11.2	11.2	70	S O	nusages épars						
11	47.1	47.2	46.5	46.2	45.3	12.7	13.6	13.2	10.6	10.6	39	O N O très fort	beau						
12	47.2	47.2	41.3	50.5	52.3	10.2	10.2	10.4	7.6	7.6	32	N N O	voilé						
DATES																			
Températures extrêmes																			
Maxima													11.3	12.7	13.6	15.3	13.6	13.2	11.3
Minima													8.5	7.2	7.2	10.2	9.2	9.2	7.2

Pluie tombée, 2<sup>me</sup> 5

Départs du 7 au 13 Février 1881.

GOLFE JUAN. b. *St-Pierre*, fr., c. Giraud, sur lest id. b. *l'Eclairer*, id., c. Jovenceau, id. b. *Virginie*, id., c. Isoard, id. b. *l'Ange-Gardien*, id., c. Musso, id. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, id. b. *Divine-Providence*, id., c. Pons, id. b. *le Charles*, id., c. Allegre, id. b. *la Fortune*, id., c. Moute, id. b. *Six-Sœurs*, id., c. Sève, id. b. *Jeune-André*, id., c. Palmeri, id. CANNES. yacht à vap. *Fair Géraldine*, angl., c. William, pass. VILLEFRANCHE. b. *Virginie*, fr., c. Isoard, sur lest. PORT-MAURICE. b.-g. *Catterina*, ital., c. Bregliano, fûts vid. MENTON. h.-g. *Eulalie*, fr., c. Rey, vin.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

En vente à l'imprimerie du Journal:

**L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO POUR 1881**

1 vol. petit in-8°, de 300 pages, cartonné. Prix: 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

**PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE MONACO-CONDAMINE**

**SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA**

P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon: 2 fr.; la boîte: 1 fr. 25.

Dépôts: A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie. A Marseille, Pharmacie Centrale. A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

**MONACO**

**A VENDRE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

devant le Tribunal Supérieur de la Principauté le 19 février 1881, à 10 heures du matin, la

**VILLA CARLOTTA**

route de Menton, près du pont courbe du vallon de la Rousse. Grande et belle habitation. — Vue splendide. Contenance: 7,850 mètres. — Mise à Prix: 225 000 francs. S'adresser à M<sup>e</sup> LEYDET, notaire à Monaco, et à M<sup>e</sup> NAUCHE, avoué à Paris, rue du Mont-Thabor, n° 24.

**TERRAIN**

au quartier de Fontvieille, sur le bord de la mer

**A VENDRE PAR LOTS & PARCELLES (150 mètres et au-dessus)**

S'adresser, à Monaco, à M. LEYDET, notaire et à M. J. MARQUET, architecte.

**M<sup>me</sup> TRENQUIER SAGE-FEMME DE 1<sup>re</sup> CLASSE DE LA FACULTÉ DE MONTPELLIER**

Boulevard des Bas-Moulins Maison du chemin de fer, MONTE CARLO

M<sup>me</sup> L. LINGERI, de la faculté de Munich, M<sup>lle</sup> A. LINGERI, de la faculté de Montpellier, SAGES-FEMMES de première classe

**PRENNENT des PENSIONNAIRES**

CONSULTATIONS LE MARDI ET LE VENDREDI De 2 à 4 heures

rue de l'Eglise, 4, Monaco

On parle anglais, français, allemand et italien.

**COIFFURE DE DAMES**

POSTICHES EN TOUS GENRES

SALON POUR MESSIEURS. — SERVICE A DOMICILE English spoken. — Man spricht Deutsch.

**N. MOEHR et CH. JUNGO COIFFEURS**

MONTE CARLO en face l'Hôtel de Russie. Parfumerie française et anglaise.

**HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS À DATER DU 25 OCTOBRE — SERVICE D'HIVER 1880-81**

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

STATIONS	471		475		477		481		485		489		493		497		501		503	
	matin	soir																		
Marseille	12 05	7 06	8 15	9 46	6 40	8 58	8 30	10 15	10 10	11 50	12 36	12 55	13 30	14 15	15 00	15 45	16 30	17 15	18 00	18 45
Toulon	2 17	7 06	8 15	9 46	6 40	8 58	8 30	10 15	10 10	11 50	12 36	12 55	13 30	14 15	15 00	15 45	16 30	17 15	18 00	18 45
Cannes	4 30	8 04	9 25	10 37	8 50	11 10	10 40	12 30	12 20	14 00	14 44	14 55	15 30	16 15	17 00	17 45	18 30	19 15	20 00	20 45
Nice	1 45	8 22	9 43	10 45	8 50	11 10	10 40	12 30	12 20	14 00	14 44	14 55	15 30	16 15	17 00	17 45	18 30	19 15	20 00	20 45
Villefranche-s-Mer	8 33	8 40	8 48	8 56	8 50	9 08	9 18	9 27	9 36	9 45	9 54	10 03	10 12	10 21	10 30	10 39	10 48	10 57	11 06	11 15
Beaulieu	8 48	8 56	9 04	9 12	9 06	9 24	9 34	9 43	9 52	10 01	10 10	10 19	10 28	10 37	10 46	10 55	11 04	11 13	11 22	11 31
Eze	9 08	9 16	9 24	9 32	9 26	9 44	9 54	10 03	10 12	10 21	10 30	10 39	10 48	10 57	11 06	11 15	11 24	11 33	11 42	11 51
Monaco	9 18	9 26	9 34	9 42	9 36	9 54	10 04	10 13	10 22	10 31	10 40	10 49	10 58	11 07	11 16	11 25	11 34	11 43	11 52	12 01
Monte Carlo	9 27	9 35	9 43	9 51	9 45	10 03	10 13	10 22	10 31	10 40	10 49	10 58	11 07	11 16	11 25	11 34	11 43	11 52	12 01	12 10
Cabbé-Roquebr.	9 47	9 55	10 03	10 11	10 05	10 23	10 33	10 42	10 51	11 00	11 09	11 18	11 27	11 36	11 45	11 54	12 03	12 12	12 21	12 30
Menton	11 46	11 54	12 02	12 10	12 04	12 22	12 32	12 41	12 50	12 59	13 08	13 17	13 26	13 35	13 44	13 53	14 02	14 11	14 20	14 29
Vintimille h. de Rome	11 47	11 55	12 03	12 11	12 05	12 23	12 33	12 42	12 51	13 00	13 09	13 18	13 27	13 36	13 45	13 54	14 03	14 12	14 21	14 30
Gènes	6 05	6 13	6 21	6 29	6 23	6 41	6 51	7 00	7 09	7 18	7 27	7 36	7 45	7 54	8 03	8 12	8 21	8 30	8 39	8 48

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

STATIONS	478		482		486		490		494		498		502		506		510		514	
	matin	soir																		
Gènes, h. de Rome, dép.	7 15	6 08	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17
Vintimille h. de Paris	7 15	6 08	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17
Menton	7 15	6 08	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17
Cabbé-Roquebr.	7 15	6 08	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17
Monte Carlo	7 15	6 08	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17
Monaco	7 15	6 08	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17
Eze	7 15	6 08	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17
Beaulieu	7 15	6 08	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17
Villefranche-s-Mer	7 15	6 08	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17
Nice	7 15	6 08	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17
Cannes	7 15	6 08	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17
Toulon	7 15	6 08	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17
Marseille	7 15	6 08	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17	7 24	6 17

(1) Le train 5 ne prend à Marseille et aux gares où il s'arrête, entre Marseille et Vintimille, que des voyageurs pour Vintimille et au delà.  
(2) Le train 10 ne prend pas aux gares d'arrêt, entre Vintimille et Nice, les voyageurs pour Nice.

**GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO**

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

**SALLE DE RESTAURANT** avec grande terrasse sur la mer  
**SALON DE CONVERSATION** où se trouvent tous les journaux et publications littéraires  
**BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS** en toute saison  
**ÉTABLISSEMENT HYDROTHÉRAPIQUE** Installation récente des plus complètes  
L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

**A VENDRE 6,000 mètres de TERRAIN** sis en face du Casino, dans une fort belle position. S'adresser à M<sup>e</sup> Valentin, notaire, 5, place du Palais.

**F. PETER LE MONNIER CHIRURGIEN-DENTISTE** rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine Visible tous les samedis.

**LES ÉPHÉMÈRES** Poésies de J.-B. LAN En vente au Kiosque, à la Gare de Monte Carlo et chez tous les libraires.

En vente aux kiosques de la librairie de la place de Monte Carlo et du boulevard de la Condamine:  
**LE THÉÂTRE DE MONTE CARLO** très joli volume grand in-8°, par M. MAURICE DU SEIGNEUR. Orné d'une superbe eau-forte représentant la Danse, tableau de M. Clairin. Edité avec luxe par la maison Rouveyre, 1, rue des Saints-Pères, à Paris. Prix: 5 francs.

**LE MONDE**, Compagnie d'assurances à primes fixes sur la vie, contre l'incendie, la foudre, l'explosion du gaz, des appareils à vapeur et contre les accidents de chemin de fer et de voyages sur mer. S'adresser à M. AUGUSTE CIOCO, agent particulier, à Monaco, rue de l'Eglise, n° 4.

**HOTEL DE LA PAIX** Rue Basse, Monaco. TABLE D'HOTE. — PENSION.  
**HOTEL-RESTAURANT DE LA CONDAMINE** TABLE D'HOTE. — PENSION.  
**HOTEL-RESTAURANT DE MARSEILLE** TABLE D'HOTE. — PENSION.  
**HOTEL BRISTOL** (maison meublée). tenue par Cayron van Geffen Boulevard de la Condamine.  
**Hôtel des Étrangers** Rue Florestine, Condamine. TABLE D'HOTE. — PENSION

**AGENCE DE LOCATION FÉLIX GINDRE** Expéditionnaire, au Port, à Monaco Villas — Appartements meublés ou non meublés Ventes et achats d'immeubles et de terrains. MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1881

**M<sup>me</sup> ASÉ** Legons d'Italien et de Français. English spoken. Maison Colombara, aux Moulins, Monaco. Legons de Piano. — M<sup>me</sup> Pauline Cioco. Rue du Milieu, 16, Monaco.